

Démarche : Création de places de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes en situation de handicap au sein du département du Pas-de-Calais dans le cadre des 50 000 solutions

Organisme : Direction de l'Offre Médico-Sociale - Sous-direction Planification Programmation Autorisations

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

L'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France souhaite poursuivre son soutien à l'évolution et au développement de son offre d'accompagnement pour les adultes en situation de handicap en promouvant l'émergence de solutions nouvelles et opérationnelles répondant aux besoins des adultes en situation de handicap dans les meilleurs délais, dans le département du Pas-de-Calais.

La possibilité est donnée aux organismes gestionnaires de créer des environnements où chacun, quelle que soit sa situation de handicap, peut s'épanouir et réaliser pleinement ses objectifs de vie en respectant le droit à l'autodétermination des personnes accompagnées. Le tout en respectant les dispositions et obligations inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) quant au fonctionnement et l'organisation d'une MAS.

L'objectif est de permettre l'adaptation et le développement de solutions d'accompagnement de proximité répondant aux besoins ainsi qu'aux attentes des personnes, en considération des réalités et des spécificités infra-départementales.

A ce titre, il s'inscrit pleinement dans le cadre des orientations du Projet Régional de Santé 2023-2028, et notamment de son objectif général n°14 « Promouvoir les parcours de vie sans rupture et l'inclusion des personnes en situation de handicap ».

Les réponses proposées devront permettre de renforcer quantitativement et qualitativement la palette d'offre d'accompagnement diversifiée et graduée :

- L'accroissement de modalités d'accompagnement d'ores et déjà existantes dont la quantité serait insuffisante par rapport aux besoins ;
- La création de solutions nouvelles susceptibles de répondre aux besoins de certains adultes en situation de handicap sans solution, ou, disposant de modalités d'accompagnement par défaut (inadéquation de l'offre d'accompagnement proposée au projet de vie de la personne).

Dans un premier temps, les projets concernés par cet AMI portent sur la création de places d'hébergement permanent, d'hébergement temporaire ainsi que d'accueil de jour.

Les personnes ciblées par cet AMI sont des adultes en situation de handicap bénéficiant d'une orientation CDAPH vers une MAS.

Une attention particulière sera portée aux projets répondant aux besoins identifiés de publics prioritaires, tels que les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), les personnes vieillissantes en situation de handicap, les personnes atteintes du syndrome de Korsakoff, celles souffrant de troubles psychiques, ainsi que les jeunes relevant de l'amendement Creton.

Création de places de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes en situation de handicap

Porteur du projet

Zone de proximité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Arrageois / Ternois

☐ Audomarois

☐ Béthunois

☐ Boulonnais

☐ Calaisis

☐ Lens / Hénin

☐ Montreuillois

Identification du porteur

Nom de l'organisme :

Qualité :

Adresse :

Coordonnées de contact de la personne référente :

FINESS juridique :

Nom de l'organisme gestionnaire

Nom, prénom, fonction et adresse mail du représentant légal de l'auteur de la demande

Adresse postale

FINESS juridique

Nom de l'établissement porteur

Catégorie d'établissement

Nom, prénom, fonction et adresse mail et téléphone de la personne chargée du dossier

FINESS géographique

Etablissement porteur

Présentation de l'établissement

Capacité actuelle de l'établissement

Modalités d'accompagnement et type de handicap

Capacité projetée

Quel est le lieu d'implantation du projet ?

Description du projet

Présentation générale du projet

Public ciblé et besoins identifiés

Type de solutions, nombre de places et modalités d'accompagnement

Quelles sont les modalités de coopérations et partenariats envisagées ?

Indiquer les modalités de partenariats envisagés (MS, sanitaire...) et opérationnelles de collaboration et de coopération

Création de places de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes en situation de handicap

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Lettre d'engagement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Organigramme

Plan de développement des compétences

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Quel calendrier de mise en œuvre du projet ?

Détailler le rétroplanning avec différentes phases de mise en œuvre du projet : travaux nécessaires, recrutement formations, admissions,...

Budget prévisionnel du projet

Quel est le coût total du projet – budget de fonctionnement en année pleine ?

Expliciter le montage financier du projet avec le budget prévisionnel en indiquant les moyens nouveaux sollicités

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget prévisionnel

Indiquer le budget de fonctionnement en année pleine et le plan de financement de l'investissement

Aspects architecturaux

Merci de préciser la nature des opérations

Est ce que le projet nécessite un projet de construction ?

Si oui, compléter les items suivants

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nature du projet d'investissement

Création de places de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour adultes en situation de handicap

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Besoins en termes d'investissement (PPI)

- Calendrier de réalisation des travaux ;
- Coût des travaux et les modalités de financement associé.